



## COMMUNIQUE RADIODIFFUSE - TELEVISE

N° 001/MEF/DC/SGM/DGB/DPRV

Le Ministre de l'Économie et des Finances informe les pensionnés du Fonds National des Retraites du Bénin qu'il sera procédé au paiement des rappels de pension issus de la revalorisation des indices en application du décret n°**2011-505 du 05 août 2011** portant institution d'un coefficient de revalorisation des indices de traitement des Agents de l'État suivant le calendrier ci-après :

- mois de janvier 2019 : paiement des rappels de l'année 2011 ;
- mois de mars 2019 : paiement des rappels de l'année 2012 ;

Le Ministre de l'Économie et des Finances profite de cette occasion pour souhaiter à tous les pensionnés du Fonds National des Retraites du Bénin, une bonne et heureuse année 2019.

Romuald WADAGNI

